



51^{ème} SESSION DE LA COMMISSION DE LA POPULATION ET DU DEVELOPPEMENT

ALLOCUTION DE
M. JEAN GABRIEL RANDRIANARISON
SECRETAIRE GENERAL
MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DU PLAN

New York, le 10 avril 2018

Vérifier au prononcé

**MISSION PERMANENTE DE MADAGASCAR
AUPRES DES NATIONS UNIE
820 Second Avenue, Suite 800
New York, N.Y. 10017 – USA
Tel: (212) 986-9491 / (212) 986-9492 •
Fax: (212) 986-6271) •
E-mail: repermad.ny@gmail.com**

Monsieur le Président,

Ma Délégation vous félicite pour votre élection comme Président de la session ainsi qu'aux membres de votre Bureau.

Madagascar se souscrit à la Déclaration de l'Egypte au nom du Group des 77 et de la Chine, ainsi qu'à celle du Nigeria au nom du Groupe africain.

A Madagascar, la reprise économique est en bonne voie, les croissances ont été respectivement 4.0% et 4.1% en 2016 et 2017, et la prévision est de 5.1% en 2018. Les mesures prises par le Gouvernement malgache apportent petit à petit ses impacts positifs auprès de la population.

Toutefois, ce nouveau souffle économique ne parvient pas à subvenir d'une manière satisfaisante la population qui croît à un rythme de 2,7% par an. Ce taux de croissance démographique est parmi les taux les plus élevés dans l'Afrique Sub-saharienne. Cette croissance rapide n'épargne en aucun cas la structure par âge de la population. Même si le pays est passé à l'ouverture de la fenêtre d'opportunité démographique, le rapport de dépendance reste encore à un niveau jugé haut par rapport aux différents pays émergents, ainsi, 2015, pour 100 personnes en âge de travailler, il existe 80,3 personnes en charge englobant les moins de 15 ans et ceux de plus de 64 ans.

Monsieur le Président, la mobilité humaine et l'exode rural est une réalité à laquelle Madagascar doit faire face. Selon une estimation en 2014, 34% de la population malgache vit dans le milieu urbain, est cela touche bien sûr la capitale, mais les grandes villes en sont également concernées. D'ici 20 ans, la moitié de la population malgache trouverait refuge en ville.

Monsieur le Président,

Depuis ces dernières années, Madagascar a placé parmi ses priorités la question de la migration et de la diaspora en tant que générateur de développement. Pour ce faire, une Direction de la diaspora, dont la Mission principale est de renforcer le lien de la diaspora malgache dans le monde avec Madagascar, a été créée au sein du Ministère des Affaires Etrangères. Parmi les mesures prises par le Gouvernement malgache afin de renforcer ce lien a été l'organisation en novembre 2017 d'un Forum de la diaspora qui avait réuni à Madagascar les membres de la diaspora malgache du monde entier afin d'échanger sur les voies et moyens pour que la diaspora malgache soit un véritable acteur pour le développement de Madagascar.

Par ailleurs, Madagascar participe activement aux négociations en cours relatives au Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, et est confiant qu'elles aboutiront à un Pacte mondial solide et porteur de solutions aux problèmes divers actuels liés à la migration. Dans ce cadre, l'effet des changements climatiques sur la population reste dans mon pays un problème majeur.

Monsieur le Président,

Face à ces multiples enjeux, le Gouvernement n'a cessé de déployer de grands efforts afin de disposer de politiques, plans, et stratégies nationaux visant à améliorer le bien être de la population.

En premier lieu, pour pouvoir tirer profit du dividende démographique, des actions ont été entreprises pour modifier la structure de la population en promouvant un programme de Planification Familiale bien cadré. L'engagement du Gouvernement dans l'adoption des objectifs de Family Planning 2020 (FP 2020) est actuellement concrétisé par l'élaboration d'un Plan d'Action National Budgétisé en Planification Familiale, ce qui consiste à augmenter le taux de prévalence contraceptive en méthode moderne de 33% en 2013 à 50% en 2020. Il en est aussi la réduction du taux de besoin non satisfait de 18% à 9%. La loi sur la Planification Familiale a été pareillement élaborée et est votée au niveau des parlements.

Concernant l'urbanisation, SEM Hery Rajaonarimampianina, Président de la République de Madagascar, dans sa vision à l'horizon 2030, prône une émergence harmonieuse. Outre les moteurs de croissances y stipulés, l'urbanisation occupe une grande place en raison de son caractère transversal et en tant que secteur Support. Dans ce sens, l'habitation et la circulation figurent parmi les domaines de prédilection. Il est aussi envisagé de mettre en place et opérationnaliser 4 pôles de croissances repartis dans toute l'île en vue de prévenir les migrations internes entre les villes. Au niveau du Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation, l'élaboration d'une politique de migration est en sa phase de finalisation.

Une importance majeure est cependant accordée à l'amélioration de la statistique nationale. Le Recensement Général de la Population et de l'Habitation est en cours, tous les préparatifs techniques à cet effet sont déjà fin prêts à savoir la cartographie, et le dénombrement aura lieu bientôt.

Le Gouvernement malgache à travers le Ministère de l'Economie et du Plan et le Ministère en charge de la population, vient de lancer la réactualisation de la Politique Nationale de la Population. Cette politique va se focaliser principalement sur les paramètres ayant trait à la migration et l'urbanisation.

Dans la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable, Madagascar vient de prioriser les cibles auxquelles les efforts seront concentrés, et ces cibles prioritaires prennent en compte tout ce qui s'articule autour de la durabilité de la ville et de la migration, ceci tout en précisant que la relation avec les Partenaires Techniques et Financiers est au beau fixe.

Nous soulignons vivement que Madagascar manifeste sa détermination à poursuivre ses engagements sur le plan d'action relatif à l'agenda de la Conférence Internationale sur la Population et Développement.

Je vous remercie de votre attention.